

## Public et prérequis

Chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels

Aucun

## Les objectifs

- Identifier les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs à la prévention du risque amiante
- Quel est l'impact de l'amiante sur mon activité ? Aspects techniques, administratifs, organisationnels, humains, économiques, responsabilité civile et pénale du dirigeant, pénibilité, relation avec le médecin du travail, lien avec les Instances Représentatives du Personnel
- Identifier les dispositions liées aux impacts sur la tarification maladie professionnelle

## Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

La pédagogie repose sur les pratiques et les expériences des participants. Notre démarche fait alterner apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages et mises en situation. Cette formation est animée par des spécialistes de la prévention des risques.

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

## Programme

**Présentation du cadre général : définitions, évolution de la réglementation, distinction des sous-sections amiante de code du travail, statistiques, maladies professionnelles**

**Dispositions applicables et bonnes pratiques en matière de prévention du risque amiante**

- Gestion des bâtiments industriels
- Propriétaires
- Locataires
- Activité de l'entreprise et Matériaux Contenant de l'Amiante (MCA)
- Salariés ne générant pas de poussières d'amiante
- Equipe de maintenance intervenant en présence de MCA
- Intervention des entreprises extérieures en présence de MCA
- Travaux de retrait ou d'encapsulation de MCA
- Méthodologie

**Dispositions liées à la tarification maladie professionnelle**

### CENTRES DE FORMATION

**Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune**

### DURÉE DE LA FORMATION

**1 jour**

### ACCUEIL PSH

**Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.**

## Les + afpi

- 1200 Jeunes formés par an
- 600 contrats d'alternance à pourvoir
- 500 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat

- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

### 10 CENTRES

dans le Nord Pas-de-Calais situés au coeur des bassins industriels et d'emploi

## Modalité d'évaluation

- Attestation

## Suivi de la formation

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

## Version documentaire

PR5/ENR/01 V.3